



IOM International Organization for Migration
OIM Organisation Internationale pour les Migrations
OIM Organización Internacional para las Migraciones

DOCUMENT DE SEANCE/15

88^e session du Conseil

Genève, 30 novembre-3 décembre 2004

Original: anglais

LA STRATEGIE DE L'OIM: LES CONDITIONS MIGRATOIRES

ACTUELLES ET FUTURES ET LE ROLE DE L'OIM

Complément d'information

LA STRATEGIE DE L'OIM: LES CONDITIONS MIGRATOIRES ACTUELLES ET FUTURES ET LE ROLE DE L'OIM

Complément d'information

- I. Lors des consultations informelles sur la stratégie de l'OIM (document MC/INF/274), qui se sont tenues le 14 octobre 2004, il a été décidé que l'Administration préparerait un document de séance reprenant succinctement les principaux points qui y avait été soulevés, ainsi que toutes les remarques supplémentaires que les Etats Membres pourraient présenter. Voici un bref résumé de ces points et de ces remarques.

- II. Récapitulatif des points soulevés pendant les consultations informelles du 14 octobre 2004.
 - Le “document de stratégie” est un document utile qui pourrait fixer des orientations pour la prochaine décennie, et donner à l'OIM l'occasion de se pencher sur les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces, mais un débat plus approfondi s'impose.
 - Le fait qu'il ait été difficile d'évaluer certains des objectifs fixés en 1995 pourrait indiquer que le mandat a été défini de manière par trop générale.
 - De nouvelles activités et de nouveaux défis sont présentés: ne sont-ils pas trop ambitieux et l'OIM ne devrait-elle pas limiter son engagement à des secteurs dans lesquels elle est mieux placée que d'autres organisations?
 - Un complément d'information pourrait être fourni sur certains des objectifs reformulés au paragraphe 28 du document de stratégie, tels que le soutien aux diasporas, les rapatriements de fonds, la migration de main-d'œuvre.
 - Est-il approprié pour l'OIM de revendiquer un rôle de chef de file en matière de migration?
 - Les Etats Membres – et l'Administration – ont-ils une vision commune des objectifs de l'OIM?
 - Il faudrait préciser la signification du diagramme aux quatre encadrés et son lien avec les objectifs de l'OIM.
 - Il conviendrait également de tenir compte des relations OIM /ONU, ainsi que d'autres partenariats (GMG, CMMI).

Les réponses et les éclaircissements fournis par l'Administration ne figurent pas dans ce récapitulatif.

III. Synthèse des remarques supplémentaires présentées par quatre Etats Membres:

- Les liens avec le document de stratégie de 1995 devraient être plus clairs.
- Ce document est informatif, mais ce n'est pas un document de stratégie.
- Ce document de stratégie reflète une vision audacieuse de l'avenir: certains des secteurs auxquels il fait allusion ne sont-ils pas déjà couverts par d'autres organisations?
- Les objectifs devraient être quantifiables et s'inscrire dans un contexte stratégique faisant appel à une méthodologie dont les objectifs seraient tout à la fois spécifiques, mesurables, atteignables, pertinents, échelonnés dans le temps et convenus d'un commun accord.
- Il faudrait davantage d'informations sur la Commission mondiale sur les migrations internationales (CMMI), le dialogue de haut niveau sur la migration (2006), et, de manière générale, sur la coopération et la coordination avec l'Organisation des Nations Unies.
- Avant de décider de la stratégie de l'OIM, il faudrait, dès sa parution, étudier le rapport de la CMMI.
- L'OIM ne doit pas permettre que sa ligne de conduite soit guidée uniquement par les résultats des autres processus d'examen consacrés à la migration internationale.
- Il convient d'avoir une idée plus précise du mandat de l'Organisation avant de se pencher sur sa stratégie.
- Les restrictions financières peuvent entraver l'expansion de l'Organisation en termes de Membres, d'activités et d'initiatives. Le problème des contributions assignées restant dues doit être résolu d'urgence.
- L'OIM devrait-elle jouer un rôle de chef de file sur le plan du droit international de la migration et de sa promotion? L'OIM devrait-elle être un centre d'échange et de communication de renseignements? L'OIM devrait-elle élargir son rôle dans les situations d'après-crise? L'OIM est-elle l'organisation mondiale par excellence qui s'occupe de la migration et un partenaire de premier plan dans certains domaines d'activité?
- L'OIM a un rôle important à jouer en tant que "dépositaire" majeur du droit international de la migration et en tant qu'institution plaidant pour le renforcement de la gestion des flux migratoires dans le cadre du droit international.
- L'OIM est l'organisation mondiale par excellence s'occupant de l'éventail complet des questions migratoires (exception faite des migrations forcées à la suite de persécutions).
- Le soutien des Etats Membres est essentiel.